Mairie de Sainte-Néomaye
79260 SAINTE NEOMAYE
Club créé en 1966
N°d'assignation 21751

Association - LOI DU 1er JUILLET 1901

PROCES VERBAL – REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le VENDREDI 23 janvier 2015, 21 heures 15

Membres présents :

Monsieur BOINOT Jérôme	**Président**
Monsieur GILBERT Romain	**Trésorier**
Monsieur PETIT Bastien	**Secrétaire**
Monsieur PAPOT Mickaël	**Secrétaire adjoint**
Monsieur BRIAUD Fabrice	
Monsieur COTTANCEAU Mickaël	
Monsieur MALLEREAU François	

Membre(s) absent(s) :

Monsieur DANIAULT Ludovic	**Vice-président**
Monsieur BOUDET Ludovic	**Trésorier adjoint**
Monsieur BALOGE Franck	**Secrétaire adjoint**
Monsieur ALBERT Geoffroy	
Monsieur BAUDOUIN Fabien	
Monsieur BRANGER Alexis	
Monsieur BRIAUD Baptiste	
Monsieur KRETTLY Jean-Claude	
Monsieur MARACHE Frédéric	
Monsieur MARCO Pierre	
Monsieur RINGEVAL Fabien	

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1. Point financier
2. Mécénat
3. Boutique du Club
4. Réunion du Samedi 7 Février 2015 : 50 ans du club
5. Questions diverses

1) Point financier District et Ligue du Centre-Ouest

Le Conseil d'Administration a souhaité faire un point complet sur les dépenses liées aux activités sportives du Club. Un détail des sommes dues au District des Deux-Sèvres et à la Ligue du Centre-Ouest à mi-saison a été présenté par Bastien Petit via Footclubs.

Les relevés étant uniquement numériques, le Conseil d'Administration a eu du mal à gérer ces sommes durant les dernières années ce qui a conduit a de grosses difficultés financières sur la 2ème partie de la saison 2013-2014.

i. District

	-	+
Compétition	721.75€	
Discipline	211.00€	
Solde au 30/06/2014	213.00€	
TOTAL	1145.75€	
Paiement par Chèque		658.00€
Reste à charge au 20/01/2015	487.75€	

ii. Ligue du Centre-Ouest

	-	+
Compétition	306.00€	
Licence	2927.50€	
Mutation	233.00€	
Solde au 30/06/2014	26.10€	
TOTAL	3492.60€	
Remboursement double licence		237.60€
Divers		26.10€
Paiement par Chèque		916.02€
Paiement par Chèque		916.02€
Reste à charge au 20/01/2015	1396.86€	

2) Mécénat

Pour rappel deux mesures ont été adoptées durant la dernière réunion :

- Baisse du prix annuel du panneau à 300€ (soit 120€ après déduction fiscale).
- Amélioration des supports de communication associés au projet.

Fredéric Marache, responsable site internet et communication, a depuis réalisé un support « mécénat » de grande qualité qui facilite le travail du groupe projet.

Les dix premiers panneaux seront installés durant l'été 2015 pour un départ des conventions de mécénat au 1er septembre 2015.

3) Boutique du Club

Mickaël Cottanceau a réalisé un point complet sur la Boutique du Club. La première campagne de commande a été un succès puisqu'une quinzaine de joueurs se sont équipés pour un montant total de 1380,91€.

Malheureusement Eldera a connu quelques problèmes techniques. L'ensemble de la première commande sera distribué d'ici à début février.

La date butoir pour la deuxième campagne de commande est fixée au **Dimanche 1er Mars 2015**. Des catalogues et des bons de commande sont disponibles sur le site internet ou sur demande auprès de Mickael Cottanceau.

4) Réunion du Samedi 7 février 2015 : 50 ans du Club

i. Invitations

La première réunion préparatoire pour les 50 ans du club aura lieu le **Samedi 7 février 2015, 9 heures 30, à la Mairie de Sainte-Néomaye**.

Les courriers d'invitation ont été envoyés aux anciens de l'ASSNR toujours présents dans les villages alentours : Alain Brangier, Didier Céléreau, Michel Le Calonnec, Yves Morange, Bruno Nespoux, Alain Pairault et Daniel Rougier. Les premiers retours sont très positifs car la plupart des invités ont annoncé qu'ils seraient présents.

ii. Objectifs

Le premier objectif de la réunion est de faire un rappel sur l'historique du club : chacun pour échanger depuis la création du club jusqu'à aujourd'hui. Ensuite, chacun sera amené à faire ses propositions sur le déroulement de la journée.

Des groupes de travail seront formés pour les différentes thématiques.

5) Questions diverses

i. Nouveaux licenciés

Trois nouveaux joueurs ont signé durant la trêve :

- Geoffroy ALBERT *(Retour au club)*
- Carl BURON *(Exireuil)*
- Nicolas GRENIER *(Retour au club)*

Le groupe sénior compte dorénavant 38 joueurs, le groupe foot-loisir compte lui 16 joueurs.

Le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de fixer le prix des licences à 30€ pour les recrues arrivant durant l'intersaison.

ii. Flyer Chemins du Roy

Georges LIABEUF a proposé au club de mettre un encart afin d'annoncer la restauration et le vide-grenier pour la 31ème Edition des Chemins du Roy.

iii. Match du mois de Mai

Afin que la commune de Sainte-Néomaye puisse procéder à la rénovation du terrain, l'ASSNR et le GJV2S se sont engagés à libérer les installations à partir du 15 Mai 2015.

Le dernier match de l'équipe première à domicile devant avoir lieu le 24 Mai 2015, l'ASSNR va demander à transférer le match contre Pompaire-les-Loges sur les installations de Romans.

Monsieur le Président va prendre contact avec le président de Pompaire et un courrier va être envoyé au District afin de demander le changement de terrain.

iv. Ran'diner, Samedi 23 Mai 2015

Fabrice Briaud a signalé qu'un dossier doit être remis en Préfecture rapidement afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour l'organisation de la Ran'diner du Samedi 23 Mai 2015.

Monsieur le Président s'en occupe dès cette semaine.

v. Compte-rendu réunion du District du 28 Novembre 2014

Mickaël Papot a fait un compte-rendu de la réunion du District du 28 Novembre 2014.

Les deux principaux points soulevés ont été la dématérialisation des feuilles de matchs et la cotisation de 3.50€ afin de soutenir la création d'un emploi au sein du district.

Un sac de football a été remis au Club pour sa participation à la Coupe de France. Les membres du Conseil d'Administration ont décidé à l'unanimité d'offrir ce sac à Mickaël Papot pour récompenser son implication en tant que joueur, arbitre et dirigeant de l'ASSNR.

Aucune autre question n'étant soulevée, la réunion est levée à 22 heures 30.

Monsieur BOINOT Jérôme
Président.

Monsieur PETIT Bastien
Secrétaire Général.